

# Populisme, un mot qui fait peur au trio Pujadas-Fourest-Joffrin

« (...) mais avec l'apparition de « la Volonté du Peuple », ce développement logique de notre mouvement révolutionnaire entre dans une phase où il ne peut plus se contenter des théories populistes du bon vieux temps, du temps où l'on demeurerait étranger aux considérations politiques. (...) sous l'angle des vieilles idées populistes, « la Volonté du Peuple » ne résistait pas à la critique. Le populisme rejetait catégoriquement tout concept d'Etat ; « la Volonté du Peuple » comptait sur la machine de l'Etat pour appliquer ses plans de réforme sociale. Le populisme frappait d'anathème toute « politique » ; « la Volonté du Peuple » voyait dans la « révolution politique démocratique » le plus sûr instrument de la « réforme sociale ».

(Georges Plekhanov- « socialisme et lutte politique » Genève, octobre 1883. Réédition en Langues étrangères, Œuvres philosophiques, Tome premier, Moscou 1961)

Hier, jeudi 23 juin, la soirée sur Antenne2 se conclura par le jeu convenu de deux dérisoires yorkshires, posant au molosse-banderille. Ils compléteront l'équipe d'un journaliste courtisan, qui jouera les chefs d'orchestre du lynchage politique. La victime désignée à la vindicte, de ces jeux du cirque, variante télévisée : Marine Le Pen.

Les derniers invités du metteur-en-scène, monsieur Pujadas, c'est son nom, étaient comme de petits chiens de cirques enragés, chargeant sans répit, essayant continuellement de plonger leurs petits crocs dans les mollets de la victime expiatoire présentée comme un terrible danger public.

En effet, l'objet de cette corrida d'un genre nouveau, -comme de plus en plus de monde-, fait campagne pour la sortie de l'euro. Il aime son père -qui a dit des choses tellement

horribles et (elle) ne veut pas le désavouer publiquement, donc... . (elle) dirige un parti qui trouverait que la présence de trop de musulmans parmi les militaires français poserait problème, ou pourrait en poser, en affectant les capacités d'action sur le terrain des unités de l'armée françaises (1).

Bref, cette personne serait absolument infréquentable. Pire, elle serait...populiste. Oui, messieurs et mesdames, populiste, vous entendez bien, elle est : Po-pu-liste !

Vous rendez-vous compte ? Elle considère, que le peuple a été bafoué, parce qu'on n'a pas tenu compte de son vote « non » largement majoritaire lors du référendum de mai 2005, au sujet du traité constitutionnel européen. Oh, quelle horreur ? Populiste je vous dis, populiste...

### **Populiste, populisme**

Ces mots ont réveillé des souvenirs remontant au tout début des années soixante. Nos deux yorkshires policiers n'étaient probablement pas nés, en tout cas pas encore nés à la vie journalistico-politique (j'ai hésité en écrivant « politique », j'allais écrire « policière », pensant ici à la police de la pensée déguisée en journalisme). C'était exactement en septembre 1961. Je venais d'acheter les œuvres complètes de Georges Plekhanov, le fondateur du marxisme en Russie. C'était à la librairie de la « maison de métallos », rue Jean Pierre Thimbaud.

Ces deux gros ouvrages, de pas loin de neuf cents pages chacun, contenaient plusieurs brochures dans lesquelles le marxiste russe cherchait à régler son compte au « populisme » en Russie, en sa qualité de socialisme utopique.

George Plekhanov argumentait, avec précision et sans procès d'intention ni haine, parce que le populisme était-écrivait-il- un socialisme agraire ; parce qu'il serait un blanquisme à la russe, une forme d'anarchisme ne comprenant pas la nécessité des mots d'ordre et de l'action politique ; parce qu'il défendrait l'idée que la Russie serait un monde spécial qui pourrait échapper aux contraintes du passage par l'économie capitaliste, avant de se présenter devant le tribunal de l'histoire pour y disposer du choix effectif de

décider de mettre en œuvre la révolution socialiste dans la vaste Russie.

Bref, le populisme et le groupe la Volonté du Peuple, le mouvement du « Partage Noir », le courant d'idée de « Terre et Liberté », n'étaient pas critiqués parce qu'ils seraient des infamies populistes, mais parce qu'ils feraient fausse route dans leur action pour parvenir à la suppression de la propriété privée des grands moyens de production et à la disparition de l'inégalité sociale que cette propriété générerait.

Hier en soirée, dans la bouche de la demoiselle Fourest, dans celle de messieurs Pujadas-Joffrin, « populiste », « populisme », ça devenait des injures graves. Ce sera des caractérisations politiques injurieuses, synonyme de démagogue. En d'autres termes, ce n'était pas trop recommandable d'être « populiste ».

Vouloir que le Peuple Souverain s'avance, vouloir qu'il décide ce qui est bon pour lui ou ne l'est pas, manifestement, pour le trio Fourest-Pujadas-Joffrin, cela ne sentait pas très bon. C'était même « nauséabond ». Cela « ramenait à d'autres temps, à une autre et sombre époque... ».

A écouter ce genre d'illettrés diplômés, les communes parisiennes de 1792 et 1871, avec leur énergique souveraineté populaire, avec leur « populisme » avant le mot, cela n'avait pas l'odeur de la rose ?! Pouah ! Trois fois pouah.

Décodons, décryptons

Avec ce genre de personnages, hostiles à la souveraineté du Peuple, nous avons échappé de peu ... à être demeurés définitivement sous le joug de la vieille noblesse. Parce que si leurs semblables et devanciers avaient pu influencer le Peuple qui prit la Bastille, celui qui força les Tuileries, celui qui imposera aux élus qu'ils proclament la République, celui qui s'enrôlera en masse à l'appel de Danton, tout cela ne se serait pas produit. C'est aussi peut-être pourquoi, ces sortes d'indignés ne s'indignent pas que l'on fasse disparaître la révolution française et les combats émancipateurs du peuple français des manuels et des cours

d'histoire.

Leurs devanciers, nous les connaissons bien. Ils ne défendaient pas le traité de Maastricht et sa bureaucratie transformant la France et son pouvoir gouvernemental en oligarchie châtrée, mais déjà, ils frémissaient de dégoût, quand Marat ou Babeuf, quand Jacques Roux, Leclerc et Varlet, défendaient l'action sectionnaire de la sans-culotterie parisienne.

Leur hostilité à la monarchie n'avait pas à voir avec l'aspiration à la République démocratique et à la suppression de l'inégalité sociale. Au contraire, ce qu'ils appelaient « république », n'était qu'une monarchie élective, associant le peuple à son propre malheur. C'était une « chose publique », mais dont le peuple n'était qu'un locataire sans droit, condamné à payer un loyer exorbitant.

### **Alain Rubin**

(1) par doctrine rabbinique, les Juifs s'imposent partout la loyauté vis-à-vis des peuples qui les accueillent, y compris pour participer à leurs actions militaires. C'est ainsi, que lors du premier conflit mondial, les Juifs devenus des citoyens français ou des sujets du Kaiser, défendront leur patrie d'adoption, la France ou l'Allemagne, à la pointe des baïonnettes et des mitrailleuses, même si pour cela il leur fallait considérer comme ennemi le fils d'Israël portant l'uniforme de l'armée d'en face.

En 1939, ceux des Juifs, -parmi ceux qui n'avaient pas obtenus la nationalité française-, furent nombreux à s'engager dans la Légion étrangère, pour combattre les armes à la main afin de défendre inconditionnellement la patrie française et la république. Ils le firent avec enthousiasme, même si, à l'époque, étaient nombreuses les publications françaises injuriant les Juifs et celles préconisant de les écarter de la politique, de l'université, de l'industrie et des professions libérales, des professions artistiques.

Les Druzes ont une même approche que les Juifs en diaspora. Ils développent une doctrine de la loyauté envers l'Etat et les populations qui les accueillent. Ils sont loyaux vis-à-vis

des Syriens, s'ils vivent en Syrie. Ils sont loyaux vis-à-vis des libanais, s'ils vivent au Liban. Sont loyaux vis-à-vis des Juifs et de l'Etat d'Israël, ceux vivant en Israël.

A l'inverse, l'islam développe une idéologie faisant prévaloir une solidarité transnationale des « croyants », ne souffrant pas d'exception. Ce n'est pas de l'internationalisme, au sens que le mouvement ouvrier donnera à ce terme. C'est une solidarité purement idéologique, vis-à-vis du musulman exclusivement ; même si ce dernier à tort dans un litige l'opposant à un non-musulman, même s'il est certain que c'est le non-musulman qui a raison, on doit soutenir le musulman, si l'on est soi-même musulman. C'est une solidarité exclusivement « religieuse ». Elle interdit à un musulman de témoigner contre un autre musulman qui aurait porté tort à un non-musulman. Elle lui interdit aussi de porter les armes contre des musulmans, dans un conflit les opposant à des non-musulmans.

Résultats de cette « solidarité » transnationale, pour ce qui concerne l'armée française : à plusieurs reprises, de jeunes militaires français, d'origine nord-africaine et se considérant d'abord musulmans –notamment des marins- ont mené des sortes de grèves militaires, parce qu'on leur demandait de participer à des actions de l'armée française dirigées contre des adversaires de religion musulmane. La loyauté de ces jeunes français les portera plus vers les talibans et vers leurs satellites et associés que vers la république et la nation française et que vers leurs compagnons d'arme. C'est un fait. Il aurait été intéressant de connaître le point de vue de mademoiselle Fourest sur cet aspect des choses.

Faits accidentels et sans signification ? Faits non dignes d'être connus et discutés sérieusement ?

Je sais que de l'autre côté de la barre, -du côté du « journaliste » de « libération » et de celui de la chroniqueuse à « France culture »- on nous dira que ces deux ou trois grèves militaires sur des navires de guerre, cela n'a pas de signification, en tout cas cela n'en a pas assez pour en déduire qu'il faudrait peut-être voir à voir, en matière de

recrutement militaire, qu'on en est pas du tout arrivé à la situation américaine, à savoir : celle qui verra en 2008 un médecin militaire US, un officier supérieur d'origine palestinienne, préparer méthodiquement l'assassinat, à l'arme de guerre, d'une dizaine de patients et d'un civil travaillant sur la base militaire où l'assassin était sensé soigner ses victimes et vivre pacifiquement avec les civils de la base. Certes, on en est pas là, enfin espérons-le. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas s'interroger. Pour nos deux examinateurs de l'émission de monsieur Pujadas, prendre connaissance de ces faits et s'interroger, c'est déjà un délit, c'est déjà de la « xénophobie », c'est déjà du « racisme » et de la « stigmatisation ».

J'apprends ce matin, qu'à Lyon, une élue « verte », une amie d'idée et de combat de Madame Duflot, se fait attaquer par un site islamiste. En effet, ce Maire adjoint, française originaire d'Afrique du nord et se disant musulmane, Fatiha Enhamed, est mise en cause par le CCIF. Son crime ? Elle a demandé à une jeune femme, venant se marier, de retirer son hijab. Halte-là ! Pas touche à mon Islam ! C'est une offense à l'islam !

Et quand madame le Maire adjoint a voulu serrer la main de l'époux, celui-ci lui a rétorqué, « ma religion, qui est la tienne, me l'interdit »...

On nous opposera qu'il s'agit d'un fait isolé, anecdotique. Peut-être. Alors donnons un autre fait isolé, un autre fait anecdotique : cette semaine encore, un jeune couple franco-marocain a reçu la visite des trois frères de l'épouse. Les trois frères sont eux aussi trois franco-marocains. Après être entrés dans le logement de leur sœur et de leur beau frère ils ont annoncé la couleur : « on vient te juger ! ». Quoi que quelqu'un vous ait fait, la loi, en France, c'est, et c'est basique : on ne se fait pas justice soi-même. C'est la loi, que cela plaise ou que cela déplaise.

Qu'est-ce que nous trois frères, trois tout jeunes hommes, reprochaient à leur sœur et à son époux ? L'inconscient, un quasi « apostat », il laissait leur sœur, son épouse, aller et

venir sans être voilée, « à la française ». L'affaire s'est terminée avec un nez cassé et quelques hématomes pour le beau frère, ce laxiste mauvais musulman, un quasi apostat, laissant son épouse vivre à la française.

Le couple a pu s'enfuir de son propre domicile et aller à la police, parce que ses agresseurs et geôliers s'étaient assoupis. Après que la police soit intervenue, nos trois veilleurs pro charia, pro hijab, pro infériorité de la femme musulmane qu'on ne doit pas laisser aller et venir « à la française », ont expliqué à la police en guise de circonstances atténuantes : que le réfrigérateur du couple était vide, alors ça les a mis en colère...

L'ainé de ces trois héroïques vigilants défenseurs de la « charia à la française » avait été condamné à dix ans de prison, son cadet, âgé de 18 ans, venait d'être condamné à 6 mois de prison avec sursis et le benjamin n'est que soupçonné de vol.

Il est manifeste, on le voit avec cette autre anecdote, ce nouveau « fait isolé », que Zemmour n'est qu'un odieux calomniateur. On voit, une nouvelle fois, que la religion mahométane est une religion absolument comme les autres, tout à fait compatible avec le mode de vie « à la française » et les lois qui en forment la substance légale.

Réforme de l'islam ?

C'était l'ambition de ces Indiens du nord de l'ancien empire des Indes. Au 19ème siècle, ils seront nombreux, des centaines de milliers, à suivre ce prédicateur qui prétendait « rouvrir l'hijtiad ». Comme cet homme préconisait que l'islam remplace le concept de « petit djihad » (de « guerre sainte ») par celui de dialogue et la conviction, comme exclusif moyen, son action sera contrariée, par la violence, par toutes les autres écoles musulmanes. Et un des premiers actes de la conférence des Etats islamiques (OCI) sera de décréter : que les « Hammadides sont des hérétiques », qu'ils n'ont rien à voir avec l'islam et n'ont pas le droit d'appeler mosquées leurs lieux de culte.

Pacifique et ouverte au dialogue, l'OCI ; elle le montrera

ainsi, pour ne se limiter qu'à ce fait accidentel et isolé, nous dirons peut-être mademoiselle Fourest et monsieur Joffrin... si je me trompais, je me ferai un plaisir de corriger et de vous dire que ma question n'était pas fondée.

Pourtant, c'est un fait : L'islam n'a pas fait encore fait, en France et ailleurs, ce que firent les rabbins et notables réunis par les autorités de la Première République, à savoir : accepter que la loi commune, la loi républicaine, prévale sur la loi particulière, sur la loi « religieuse » (la Halakha traduisant la Loi donnée par Moïse).

Le fera-t-il ? Je laisse Monsieur le Président du FCM répondre lui-même à la question.

Le « débat » d'hier en soirée, qui n'en était pas un, dans son mode opératoire, ce « débat », était plutôt une tentative d'exécution morale et politique. C'était une tentative de rediabolisation, au moyen de petits roquets rémunérés, jouant aux chiens policiers. Il n'aura pas permis d'aborder le fond de cette question. Nos deux yorkshires policiers, sommaient, agitant frénétiquement la pièce accusatrice, tel une citation d'huissier de justice, pièce sortie du site du parti de l'invitée, exigeaient une réponse immédiate. Ils exigeaient même une réponse préalable à toute autre. Mais leurs ououah frénétiques ne permettront pas que la réponse soit donnée et que le problème, sous-jacent, soit abordé devant les téléspectateurs, en étant examiné de différentes manières et selon les différents points de vue.

Cette grotesque mise en scène sera relayée par le petit chef de meute

Elle permettra que nos deux « justiciers », justiciers de quelques minutes, « justiciers » par la plume et par les mots ainsi qu'avec les mimiques devant les caméras, éructent et aboient des : « xénophobie », « racisme », « discrimination », « stigmatisation », « ouah !ouah » !!!

L'odieux comportement des deux personnages me fera penser, - dans le domaine journalistique-, à ce que sera la psychiatrie policière de l'ère brejnévienne, lorsqu'elle agira et sévira, contre le samizdat russe et contre les communistes et



socialistes Tchécoslovaques qui croyaient aux idéaux de liberté et de justice sociale, pour briser moralement tous les tenants de la Démocratie politique, à l'époque dite de la « normalisation » du Peuple de Tchécoslovaquie.

Hier soir, la mise en scène d'une pacotille intellectuelle parviendra, c'était manifestement le but recherché, à interdire qu'il y ait le moindre débat de fond sur le sujet mis en avant par nos deux « examinateurs ».